

Nombre de membres composant le Conseil Municipal	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s à la séance	44
Absent.e.s.....	01

Délibération n°2021-03-16-DGS :

Vœu présenté par la majorité municipale contre
la réduction des moyens dans les écoles
Fontenaysiennes suite à la crise sanitaire

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le **dix-huit mars**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **douze mars**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

Mme FENASSE	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
M. CHAMPETIER	a donné mandat à	Mme LELU
Mme GARNIER	a donné mandat à	Mme BENZIANE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. MULLER	a donné mandat à	Mme LELU
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme MARTINEZ
M. GUYOT	a donné mandat à	Mme LECOQ

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. ORJEBIN ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Délibération n° 2021-03-16-DGS

Vœu présenté par la majorité municipale contre la réduction des moyens dans les écoles Fontenaysiennes suite à la crise sanitaire

PREAMBULE

Les profiteurs de crise sont aussi rue de Grenelle ! La crise sanitaire ne doit pas servir d'opportunité au gouvernement actuel pour réduire les moyens dans nos écoles en pariant sur la sidération des mouvements sociaux et citoyens d'opposition à sa politique. Bien au contraire, nous devons revendiquer d'augmenter les moyens mis à disposition de l'éducation et de la santé de nos enfants. Agissant comme un révélateur des inégalités, la crise nous montre que les économies faites sur les dépenses d'éducation, comme sur les dépenses de santé, ont un effet désastreux. La réduction constante des postes d'enseignant·es et de médecins scolaires est un instrument utilisé par les gouvernements libéraux successifs pour la destruction méthodique du service public qu'est l'école républicaine. Fontenay-sous-Bois et le Val-de-Marne sont particulièrement touchés par ces choix politiques dévastateurs pour l'ensemble des membres de la communauté éducative et plus globalement pour les habitant·es.

Ceci exposé, et après en avoir débattu,

LE CONSEIL,

CONSIDERANT que le seul médecin scolaire de la ville de Fontenay-sous-Bois, vient de démissionner et avait à sa charge l'ensemble des élèves des villes de Bry sur Marne, Villiers sur Marne, le Perreux sur Marne, Nogent sur Marne et Vincennes réunies, soit plus de 15 000 élèves !

CONSIDERANT qu'en dix ans, la profession a perdu 50 % de ses effectifs dans le Val-de-Marne. 22 postes de médecins scolaires titulaires sur 30 budgétés ne sont pas pourvus, bientôt 24 au 1er mai. Face à cette carence, les médecins de l'Éducation Nationale ne peuvent plus assurer leur fonction. La crise sanitaire est venue charger davantage leurs missions, au-delà du raisonnable. Or l'école est pour beaucoup d'enfants le seul endroit pour l'accès aux soins. C'est le lieu privilégié de la prévention et du dépistage précoce.

CONSIDERANT qu'en privant ces enfants de médecins scolaires, l'Education Nationale durcit les écarts d'accès à la santé, en particulier pour les 2 millions d'enfants pauvres vivant en France. A Fontenay, le médecin scolaire assurait des visites médicales pour les élèves repérés pour des difficultés majeures ou mineures d'apprentissage, en situation de handicap ou souffrant de pathologies nécessitant la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI). Elles ne seront désormais plus prises en charge.

CONSIDERANT que le non-remplacement des enseignant·es absent·es est un autre problème structurel de l'Éducation Nationale, la crise sanitaire n'a fait que l'exacerber malgré les dénonciations constantes depuis des années des syndicats et des associations de parents d'élèves. De nombreuses écoles fontenaysiennes ont dû et doivent encore faire face à des vacances de poste de plus ou moins longue durée. Cela prive les élèves du droit à l'instruction plus spécifiquement, la DASEN du Val-de-Marne prévoit de supprimer 7 postes d'enseignant·es d'UPPE2A pour la rentrée scolaire 2021 pour faire des économies de bouts de chandelle. Elle veut profiter de la baisse d'effectifs d'élèves allophones sur le département, conséquence de la pandémie mondiale et du ralentissement des migrations, pour réduire ce dispositif qui permet aux élèves ne parlant pas le français de bénéficier de cours en petit groupe afin de maîtriser plus rapidement notre langue et les enseignements et d'être progressivement intégré·es en classe banale.

Délibération n° 2021-03-16-DGS

Vœu présenté par la majorité municipale contre la réduction des moyens dans les écoles Fontenaysiennes suite à la crise sanitaire

SOUTIENT par ce vœu,

- à appeler les militant·es associatif·ves, les enseignant·es, les citoyen·nes, les élu·es à construire une mobilisation qui permettra de contrer cette politique de destruction de l'école républicaine.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire



Délibération n° 2021-03-16-DGS

Vœu présenté par la majorité municipale contre la réduction des moyens dans les écoles Fontenaysiennes suite à la crise sanitaire

CONSIDERANT que la circulaire du 02/10/2012 obligeant pourtant la République à garantir ce droit pour ces élèves, au regard de la surenchère actuelle entre le gouvernement et le Rassemblement National sur le sujet de l'immigration, il est peu crédible que ces postes « mis en réserve » soient réouverts au cours de l'année si les effectifs augmentent à nouveau. Cette décision vulnérabilise davantage ces élèves déjà fragiles qui ont beaucoup souffert du confinement : difficultés de logement, de connexion internet, d'équipement informatique, pas de bain de langue scolaire etc. Elle est aussi un nouveau signal de mépris envoyé à l'égard des enseignant·es d'UPE2A, pourtant formé·es et certifié·es par l'Education Nationale.

A LA MAJORITE

DEMANDE

Par 35 voix pour

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. MORA, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. SEYE, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, M. CLERGET, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme MARTINEZ.

Ne prends pas part au vote

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS.

- le remplacement immédiat du médecin scolaire pour les écoles de notre commune et plus largement pour toutes celles du Val-de-Marne.
- le recrutement des enseignant·es inscrit·es sur les listes complémentaires aux concours
- le recrutement d'enseignants supplémentaires, notamment les personnes inscrites sur listes complémentaires des concours
- la titularisation des contractuels afin de pallier les absences dans les délais les plus brefs

EXIGE

- l'abandon du projet massif de suppression de postes en UPE2A.